

## Communiqué de presse

### Conseil communal – Jeudi 14 mars 2024

**Gland, le 11 mars 2024** – Dans sa prochaine séance, le Conseil communal prendra connaissance de demandes de crédits d'investissement pour l'agrandissement de la halle des véhicules et l'amélioration des locaux de la caserne des pompiers à Montoly, pour le développement d'une politique de l'habitat et la mise à jour de l'« Objectif logement », et pour l'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires Cristal. Réponse sera donnée au postulat de M. Pascal Riesen en collaboration avec Mme Anik Freuler, M. Samuel Freuler et consorts, intitulé « Pour un parc d'ébattement pour chiens à Gland ».

#### **Préavis municipal n° 51 relatif une demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement de la halle des véhicules et l'amélioration des locaux de la caserne des pompiers à Montoly**

Inaugurés en 1993, les locaux de la caserne des pompiers, sis au chemin de Montoly 9, ont été adaptés et leur utilisation optimisée au gré des réorganisations des services d'intervention. En parallèle, le bâtiment a toujours été régulièrement entretenu et les installations techniques suivies. Toutefois, après 30 ans d'exploitation et avec l'évolution des missions dévolues aux pompiers, les locaux deviennent exigus. Il apparaît donc nécessaire aujourd'hui d'agrandir la halle des véhicules, de créer une salle de formation, d'agrandir la surface administrative et d'adapter partiellement les vestiaires.

Par le **préavis municipal n° 51**, la Municipalité demande au Conseil communal de lui accorder le crédit de CHF 2'104'000.-, de l'autoriser à exécuter ces travaux, et de l'autoriser à emprunter la somme de CHF 2'104'000.-.

#### **Préavis municipal n° 56 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de réaménagement : du pavillon Mont-Blanc 29, du 1er étage du Borgeaud 12 et des locaux de Montoly 1 consécutifs à une réorganisation de certains services de l'Administration communale**

À la suite du refus par le Conseil communal du préavis n° 34/2022 relatif à l'aménagement de locaux au bâtiment communal de la Grand'Rue 38 et au Borgeaud 12, de nouvelles pistes pour la relocalisation de certains services de l'Administration ont été étudiées. Le présent préavis a pour but d'offrir des solutions rationnelles à différents problèmes de locaux dans l'Administration. Un des principaux avantages liés à ces réaménagements est la valorisation du patrimoine communal. Un autre avantage présenté est l'analyse précise des besoins de chaque service. À terme, ce préavis vise à optimiser les conditions de travail des collaborateurs et à mettre en valeur le patrimoine immobilier de la commune.

Par le **préavis municipal n° 56**, la Municipalité demande au Conseil communal de lui accorder le crédit de CHF 527'000.-, de l'autoriser à exécuter ces travaux, et de l'autoriser à emprunter la somme de CHF 527'000.-.

#### **Préavis municipal n° 57 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires Cristal**

Afin de tester certaines hypothèses émises dans le sondage mené au printemps 2023 auprès de la population sur les habitudes de mobilité et les attentes spécifiques en termes de services de mobilité, et dans le cadre de l'étude de refonte des Transports Urbains Glandois (TUG) en cours, la Municipalité souhaite expérimenter un service de bus à la demande, ainsi qu'un tracé et une fréquence complémentaire à la ligne TUG actuelle en partenariat avec CarPostal et la société française Lohr. Cette dernière mettrait à disposition de la Ville trois navettes électriques qui seraient exploitées par CarPostal

pour une période de 6 semaines. Un questionnaire sera proposé afin de récolter les expériences des passagers. Ces réponses, croisées avec les données récoltées automatiquement par l'exploitant et les retours professionnels des conducteurs, permettront dans un premier temps d'étoffer les résultats de l'étude pour le projet Transports Urbains Glandois, puis d'aider la Municipalité à proposer un réseau TUG optimal pour le futur.

Par le **préavis municipal n° 57**, la Municipalité demande au Conseil communal de lui accorder le crédit de CHF 116'710.- sous réserve de la participation financière des partenaires, et de l'autoriser à réaliser le projet d'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires Cristal.

#### **Préavis municipal n° 58 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le développement d'une politique de l'habitat et la mise à jour de l'« Objectif logement »**

Dans un contexte de pénurie de logements, la Municipalité souhaite commander une étude pour actualiser son Objectif logement, mis à jour pour la dernière fois en 2014, et ainsi pouvoir confirmer, ajuster et poursuivre les développements de sa politique du logement. Le nouveau document lui permettra de bénéficier d'une vision globale actualisée pour finaliser une politique durable de l'habitat et du logement qui se traduira dans des documents cadres ayant une portée programmatique sur les 15 à 20 prochaines années, tout en intégrant les objectifs de développement économique à 2040 et les engagements climatiques pris à l'horizon 2050.

Par le **préavis municipal n° 58**, la Municipalité demande au Conseil communal de lui accorder le crédit de CHF 145'935.- et de l'autoriser à commander cette étude, et de l'autoriser à emprunter la somme de CHF 145'935.-.

#### **Réponse de la Municipalité au postulat de M. Pascal Riesen en collaboration avec Mme Anik Freuler, M. Samuel Freuler et consorts, intitulé « Pour un parc d'ébattement pour chiens à Gland »**

Bien que le cadre légal n'édicte aucun devoir spécifique aux communes hormis le recensement des chiens, la Municipalité souhaite répondre positivement au postulat en accord avec l'axe du programme de législature « Améliorons notre qualité de vie ». L'objectif principal est de permettre à l'ensemble de la population de jouir d'infrastructures de proximité assurant son bien-être et celui de ses chiens. Il convient toutefois de préserver un sentiment de sécurité pour l'ensemble de la population, l'Exécutif a opté pour un parc canin sécurisé et fermé par des barrières sur le site de Montoly, à l'entrée duquel un panneau rappellera les obligations des maîtres de chiens.

#### **Contacts :**

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

M. Gérald Cretegny, Municipal en charge des transports publics : 079 692 35 76

Mme Jeannette Weber, Municipale en charge de l'enfance et de la jeunesse : 079 478 99 61

Mme Isabelle Monney, Municipale en charge de la culture, du logement et des affaires sociales : 076 422 34 87

Mme Christelle Giraud-Nydegger, Municipale en charge des infrastructures et de l'environnement : 079 103 78 21

Office de la communication : 022 354 04 06